

APPEL D'OFFRES TP-2023-06 | RÉFECTION DE PAVAGE 2023

La Municipalité de Boischatel (ci-après « la Municipalité ») désire obtenir les services d'une entreprise pour la réfection de pavage, incluant tous les travaux décrits au « Devis technique ».

Les entreprises intéressées sont invitées à répondre, dans les délais prescrits, à la présente demande de soumissions par appel d'offres public.

Seules les entreprises ou les personnes détenant tous les permis, certificats ou licences requis par la Loi sont autorisées à soumissionner.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjugé sur décision du conseil de la Municipalité, à sa seule discrétion, et la Municipalité ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son conseil.

Date d'ouverture des soumissions : le 2 mars 2023 à 11 h
Responsable de l'appel d'offres : Daniel Boudreault, greffier-trésorier adjoint
Lieu du dépôt des soumissions : Municipalité de Boischatel
45, rue Bédard
Boischatel (QC) GOA 1H0

Les documents nécessaires à la soumission seront disponibles par le biais du SEAO (www.seao.ca) et ne peuvent être obtenus que par le biais du SEAO. Aucun autre document ne lie la Municipalité.

Toute soumission doit être accompagnée d'une garantie de soumission de 500 \$ du prix soumis sous forme de chèque visé ou de cautionnement valide pour toute la période où la soumission doit demeurer en vigueur et ne peut être retirée. L'absence de cette garantie lors de l'ouverture des soumissions entraîne automatiquement le rejet de la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principal établissement d'affaires au Canada et dans les territoires visés par l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO), l'Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick (AQNB), l'Accord de libre-échange canadien (ALEC) et qui ont obtenu par l'intermédiaire du SEAO, à leur nom, les documents d'appel d'offres émis par le maître de l'ouvrage.

FAIT À BOISCHATTEL CE 9^e JOUR DE FÉVRIER 2023.



Daniel Boudreault
Greffier-trésorier adjoint